

## conclusions:

- Tout chantier, public ou privé, complexe ou simple, important ou de petite taille, doit faire l'objet d'une mission SYNTHÈSE. Sa rémunération doit être identifiée

- Le contenu de la mission SYNTHÈSE et le rôle de chaque intervenant doivent être énoncés et diffusés dans le contrat d'architecte et dans les pièces marché (CCAP et CCTP) des entreprises.

## OGBTP

L'Office Général du Bâtiment et des Travaux Publics est un lieu d'échanges entre architectes et entrepreneurs pour progresser ensemble et satisfaire au mieux leurs clients communs.

Maîtres d'ouvrage

**Pour bien construire :  
pensez à la mission de Synthèse !**



### 1 Qu'est ce que la Mission de Synthèse ?

C'est une mission participant aux Etudes d'Exécution (EXE) définie par la loi MOP (Maîtrise d'Ouvrage Public du 22/07/1985) dont le contenu est détaillé dans l'arrêté du 21/12/1993.

### 2 Objectif de la Mission de Synthèse :

Texte de l'arrêté : « il est d'assurer, pendant la phase des Etudes d'Exécution, la cohérence spatiale des éléments d'ouvrages de tous les corps d'état, dans le respect des dispositions architecturales, techniques, d'exploitation et de maintenance des projets ».

### 3 Qui fait la Mission de Synthèse ?

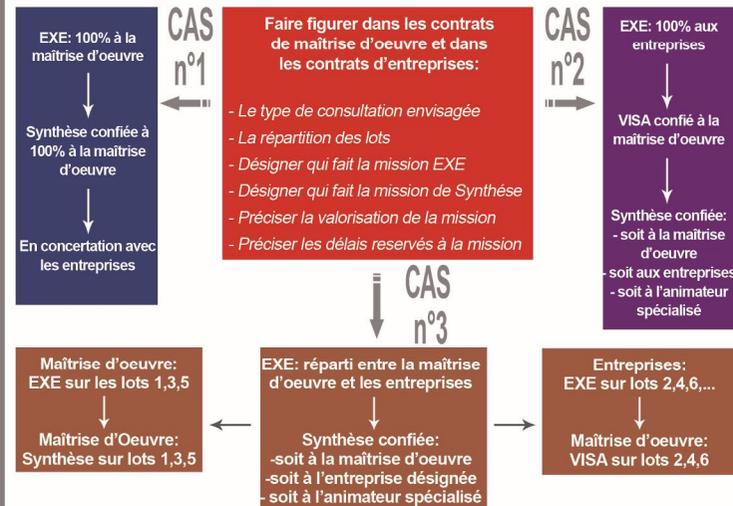
Le bon déroulement d'une opération, quelque soit sa taille, nécessite l'existence d'un animateur de synthèse qui peut être l'architecte ou l'entrepreneur du lot « structurant », ou un prestataire extérieur (pour les opérations très complexes). Dans tous les cas, la personne, à laquelle cette mission est confiée, sera désignée par contrat dès l'origine de l'opération (voir volet n°2).

### 4 Conditions pour réussir la Mission de Synthèse :

- Fixer contractuellement à qui est confiée cette mission.  
- Préciser dans les documents destinés aux entreprises (CCAP, bordereaux de prix) l'importance pour elles de prévoir les moyens nécessaires à leur participation aux opérations de Synthèse (moyens techniques et humains).

## CAS D'OPERATIONS COURANTES DANS LE CADRE DE LA LOI MOP

Recommandations à la Maîtrise d'Ouvrage (publique ou privée)  
pour une bonne mise en place de la mission de Synthèse.



Pour les opérations très complexes, la désignation d'un animateur de synthèse et la mise en place d'une cellule de synthèse est nécessaire dès la consultation des maîtrises d'oeuvre et des entreprises.

